S.N.E.T.A.P.-F.S.U.
Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire

Secteur Pédagogie et Vie Scolaire

Paris, le 15 avril 2020

Objet : groupe de travail sur l'enseignement scolaire

Madame la Députée,

Par le présent courrier, nous souhaitons vous donner quelques précisions quant à la mise en œuvre du lien pédagogique (terme que nous préférons à continuité pédagogique) dans l'enseignement agricole public.

Pour commencer, il est à noter dans l'enseignement agricole public, comme dans tout le système éducatif français, l'extraordinaire mobilisation de tous les acteurs, l'adaptation progressive et la mise à disposition d'outils numériques de façon massive. https://chlorofil.fr/covid-19#c6330 et https://acoustice.educagri.fr/course/view.php?id=845.

Il persiste d'importantes difficultés :

- liées au profil sociologique de nos élèves plus généralement issus des classes populaires, vivant dans le monde rural qui peut aboutir parfois des difficultés de connexion, d'assiduité dans le travail à distance,
- liées aux spécificités de notre enseignement et notamment son caractère pratique (TP sur les exploitations, par exemple) ou liées au territoire (formation en lien avec les visites de structure) et surtout la problématique centrale des périodes de formations en milieu professionnel (composante majeure des formations). Rappelons ici que l'inégalité de traitement entre les MFR et les lycées agricoles publics est inacceptable. Inacceptable pour des questions de sécurité pour les jeunes en formation dans ces établissements, inacceptable pour la différence de traitement entre les élèves. https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/covid-19/faq/covid19-faq-ea.pdf
- liées à la situation des apprenti.es qui pour beaucoup sont encore présents dans les entreprises malgré les risques que cela représente pour leur santé (des témoignages nous remontent prouvant la difficulté d'appliquer pour eux les mesures sanitaires qui s'imposent normalement) et l'inégalité de traitement que cela représente vis à vis des autres jeunes en formation initiale car pour eux la continuité pédagogique devient quasi impossible

Secteur Pédagogie et Vie scolaire du SNETAP-FSU 251, rue de Vaugirard 75732 PARIS Cedex 15 Tél : 06-72-09-64-22 ou 01 49 55 84 42 pedago.vie-scolaire@snetap-fsu.fr

- liées à la quasi absence de contact que les enseignants ont eu avec leurs inspecteurs disciplinaires
- liées au fait que des dispositifs (type convention Ministère-DOCAPOST) ne sont pas encore mis en place, ou que l'accompagnement des jeunes en difficulté pendant les vacances par des heures supplémentaires n'ait pas été proposé dans toutes les régions...

Enfin et surtout, nous tenons à dénoncer la trop faible présence du Ministre de l'agriculture dans ce dossier de la « continuité pédagogique » aux cotés du Ministre de l'Education nationale avec pour principale conséquence des services de l'enseignement agricole (DGER) qui courent après les informations et décisions à appliquer.

Enfin depuis l'annonce par le Président de la République, le 13 avril, d'une réouverture progressive des établissements scolaires (en dehors de l'enseignement supérieur) à partir du 11 mai, de nombreuses questions se posent sur les conditions de ce déconfinement. Cette annonce, à ce stade, laisse encore de grandes interrogations sur les modalités exactes du retour des élèves et des personnels dans les établissements dans des conditions garantissant la sécurité et la santé des usagers et des personnels.

Pour compléter ces éléments, vous trouverez ci-dessous, quelques uns de nos communiqués pour préciser la situation dans l'enseignement agricole :

- EXAMENS 2020 : BLANQUER décide pour l'enseignement agricole !
  https://www.snetap-fsu.fr/EXAMENS-2020-BLANQUER-decide-pour-l-enseignement-agricole.html

- Continuité pédagogique et examens : la FCPE et le SNETAP s'adressent à la DGER
  https://www.snetap-fsu.fr/continuite-pedagogique-et-examens-la-FCPE-et-le-SNETAP-s-adressent-a-la-DGER.html

- Examens 2020 : les textes seront publiés le 16 avril :
  https://www.snetap-fsu.fr/Examens-2020-les-textes-seront-publies-le-16-avril.html

- Continuité pédagogique dans l'enseignement agricole :
  https://www.youtube.com/watch?v=4vkL4NaovrQ&t=26s

HSE pour la "continuité pédagogique" : c'est trois fois NON ! :
https://www.snetap-fsu.fr/HSE-pour-la-continuite-pedagogique-c-est-trois-fois-NON.html

Yoann VIGNER
Secrétaire national secteur Pédagogie et Vie scolaire